

CLIMAT, CRISES:
**comment transformer
nos territoires**

MONTAGNES

NOTE AUX DÉCIDEURS

Face au monde qui vient, fait d'instabilités climatiques et de ressources contraintes, les élus locaux ont la responsabilité et le pouvoir de transformer leurs territoires pour le bien de leurs concitoyens.

Rendre chaque territoire résilient – c'est-à-dire le transformer, pour anticiper les crises et mieux les affronter – doit devenir un objectif prioritaire des responsables politiques locaux. Le réchauffement climatique global dépassera probablement 1,5 °C dès 2050, signe de notre échec à réduire les dégradations environnementales causées par nos économies industrialisées. La dérive climatique menace l'ensemble de nos concitoyens.

L'effort nécessaire à la transition énergétique et écologique promet de bouleverser l'ordre économique, social et politique. Mais l'inaction déboucherait sur des risques bien plus grands encore. Et cet effort collectif offre de nouveaux chemins pour renouveler les liens sociaux à la lumière de conditions d'existence qui changeront de gré ou de force, à cause des contraintes écologiques. Les élus locaux doivent sans attendre lancer les chantiers de la transformation. Le succès de ces chantiers complexes, parfois clivants, dépend en premier lieu de leur détermination, non de moyens supplémentaires. Les objectifs sont connus et clairs. Mais ils font appel à une « grammaire » nouvelle, qui réclame de la formation et du temps pour être acquise, entendue et acceptée. Les élus locaux disposent de nombreux leviers pour agir que la présente publication s'attache à illustrer.

Une boîte à outils pour (se) convaincre et mobiliser sur son territoire

Cet ouvrage s'inscrit dans la campagne du Shift Project et de ses partenaires à destination des élus et décideurs des territoires français. Il sélectionne et illustre – en s'appuyant sur nombre d'exemples locaux, d'infographies et de dessins – les défis et transformations à réaliser pour six types de territoires : Villes, Campagnes, Métropoles, Montagne, Littoral, et Outre-mer. Il propose des démarches adaptées aux nouveaux enjeux. Il plaide pour l'exemplarité des administrations territoriales et propose enfin un parcours type en 3 étapes pour bifurquer avant la fin du mandat (2026) :

- 1. Comprendre :** prendre le temps de comprendre et partager les enjeux ;
- 2. Mobiliser :** bâtir un nouveau « projet de territoire » désirable, sobre et résilient ;
- 3. Réorienter :** aligner toute son action sur la nouvelle vision et ses objectifs de résilience et de transition écologique.

Le changement climatique : enjeu vital de sécurité publique

Alors que le réchauffement global atteint déjà 1,1 °C, les aléas climatiques (sécheresses, vagues de chaleur, inondations, etc.) ravagent des écosystèmes et tuent aujourd'hui en France. Chaque territoire, chaque activité économique doit dès à présent s'adapter au réchauffement. Sans adaptation, nous nous enliserons dans la gestion de crises à répétition et serons incapables de réussir la transition écologique. Adaptation et atténuation du réchauffement climatique sont indissociables. Les engagements actuels des pays signataires de l'Accord de Paris sur le climat conduisent pour l'instant l'humanité vers un réchauffement de l'ordre de 3 °C en 2100. Face à un tel niveau de réchauffement, l'adaptation de nombre de territoires et d'activités sera impossible. La nécessité de nous adapter au changement climatique va nécessairement de pair avec l'accélération de la décarbonation de l'économie française.

Une opportunité de sortir de notre dépendance aux ressources fossiles

La crise énergétique dans laquelle l'Europe est entrée fin 2021 démontre la profondeur de notre dépendance aux énergies fossiles. Au-delà des tensions géopolitiques, l'Union européenne fait face à des limites physiques. L'approvisionnement pétrolier de l'Europe risque, dès la présente décennie, d'être contraint par le déclin géologique de régions pétrolières stratégiques pour l'Union. Avec 38 % des ménages chauffés au gaz et près de trois quarts des actifs utilisant la voiture au quotidien, la vulnérabilité des citoyens français est immense. Le coût de cette dépendance se révèle exorbitant, pour l'Etat, comme pour les entreprises. La crise est l'occasion d'amorcer concrètement la sortie des énergies fossiles. Une sortie inéluctable, qui doit s'accompagner de la mise en œuvre de politiques de sobriété intelligentes. Ne ratons pas cette occasion comme nous avons raté l'opportunité historique offerte par la mise à l'arrêt de l'économie française pendant l'épidémie de covid-19.

Une transformation porteuse d'innombrables bénéfices

Outre leur contribution aux objectifs nationaux, les actions locales d'adaptation et d'atténuation amélioreront la sécurité, mais aussi la qualité de vie et le bien-être des habitants. Moins de pollutions, une meilleure alimentation, moins de précarité énergétique, plus de marche et de vélo, des espaces publics favorisant le lien social : la transition écologique aura des effets bénéfiques directs sur la santé physique et mentale de la population. La résilience implique plus de coopération et de solidarité au sein du territoire, comme entre les territoires : elle peut devenir un projet commun fédérateur et enthousiasmant pour des concitoyens souvent désabusés ou désorientés.

Des défis complexes à mieux comprendre et à partager

La transition ne saurait s'accomplir dans l'approximation ou la demi-mesure. La mauvaise compréhension de notions telle que la neutralité carbone, la réduction de l'artificialisation, l'autonomie énergétique ou alimentaire, engendre des objectifs incohérents, voire nuisibles aux efforts collectifs. De la qualité de l'appropriation du diagnostic (et de sa gravité) découle l'ambition et la pertinence des réponses apportées. Cette compréhension aide à ramener des notions abstraites, comme le réchauffement climatique global, à des enjeux locaux concrets de sécurité et de bien-être. La formation de l'ensemble des élus et des agents de collectivité est une priorité. Le partage à l'ensemble des parties prenantes du territoire conditionnera la fécondité du dialogue, la compréhension et la qualité des arbitrages politiques.

Un besoin de coordination et de coopération autour d'objectifs partagés

Les individus et les acteurs économiques n'attendent pas pour s'adapter aux évolutions en cours. L'absence de coordination et de coopération sur les territoires risque d'exacerber les rivalités pour l'accès aux ressources. On parle de « mal-adaptation » pour qualifier les actions qui améliorent la situation d'un acteur au détriment des autres. Exemple : l'accroissement de 15 % des surfaces agricoles irriguées en 10 ans, alors que l'accès à l'eau devient problématique. Seules des démarches collectives fixant des objectifs clairs et partagés au niveau territorial assureront le succès de la décarbonation et de l'adaptation des territoires.

Le manque de cohérence entre planification locale, régionale et nationale

Si la transition écologique doit être territorialisée, afin de tenir compte des spécificités de chaque territoire, une collectivité ne peut fixer seule ses objectifs, sans se soucier de sa contribution aux objectifs régionaux et nationaux. L'Etat doit clarifier ses attentes vis-à-vis des territoires, et établir une priorisation claire de l'usage des ressources limitées essentielles à la transformation de l'économie nationale. Des objectifs régionaux négociés entre l'Etat et les régions, tenant compte des spécificités locales, doivent être partagés et déclinés au niveau des intercommunalités. Celles-ci devront alors s'engager à les atteindre, en conservant une grande liberté d'action. Le développement d'une culture de l'évaluation, absente aujourd'hui, sera essentiel pour naviguer dans un monde incertain.

Les stratégies climatiques à revoir, pour mieux guider l'action locale

Conçues pour un monde stable, nos stratégies sous-estiment les conséquences du changement climatique, et omettent les crises susceptibles de survenir. L'intensification et la multiplication des aléas climatiques enraillent le bon fonctionnement de l'économie de nos territoires, et compliquent les efforts de décarbonation. Ainsi, sous l'effet conjugué des sécheresses et des crises sanitaires, la capacité de séquestration de carbone des forêts, sur laquelle repose l'atteinte de la neutralité carbone, a été divisée de moitié en 10 ans. L'aggravation du changement climatique impose une actualisation à la hausse de nos efforts de décarbonation. Or, seul un « Plan climat » territorial sur dix vise un objectif 2050 au moins égal à l'objectif national.

Un changement de trajectoire avant la fin des mandats municipaux !

Le mandat actuel sera le dernier mandat complet avant 2030, date à laquelle les émissions auront dû être divisées de moitié par rapport à 1990 (elles ont jusqu'ici baissé de 23 % seulement). Les élus locaux doivent dès maintenant ouvrir les chantiers permettant l'atteinte de cet objectif. Les connaissances et les expériences accumulées offrent une foule de pistes d'actions. Beaucoup ne nécessitent pas plus de moyens : il s'agit bien souvent de commencer par « arrêter de mal faire », c'est-à-dire d'aggraver les vulnérabilités en investissant dans des futurs obsolètes.

1. The Shift Project, *Pétrole : quels risques pour les approvisionnements de l'Europe ?*, mai 2021.

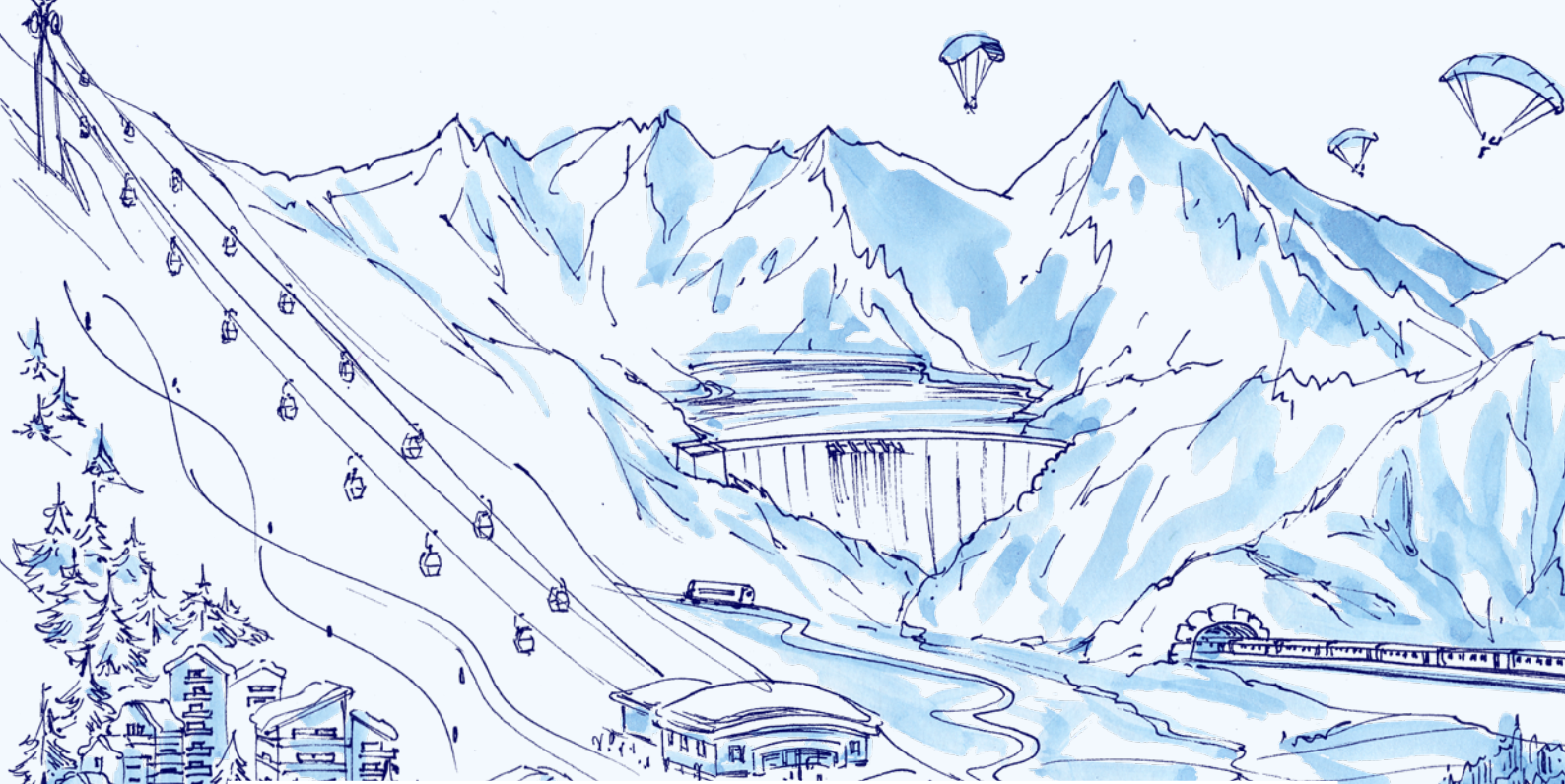
2. MTE, *Facture énergétique des ménages quasi stable depuis 2006 : hausse des prix et gains d'efficacité se sont compensés*, janvier 2021.

3. INSEE, *La voiture reste majoritaire pour les déplacements domicile-travail, même pour de courtes distances - Insee Première - 1835*, Consulté le 4 octobre 2022.

4. FNE, *Primo-analyse des données irrigation de la statistique agricole 2020*, mai 2022.

5. The Shift Project, *données CITEPA*, 2022

6. AdCF, *Contribution des intercommunalités aux objectifs climat-énergie*, 2021.

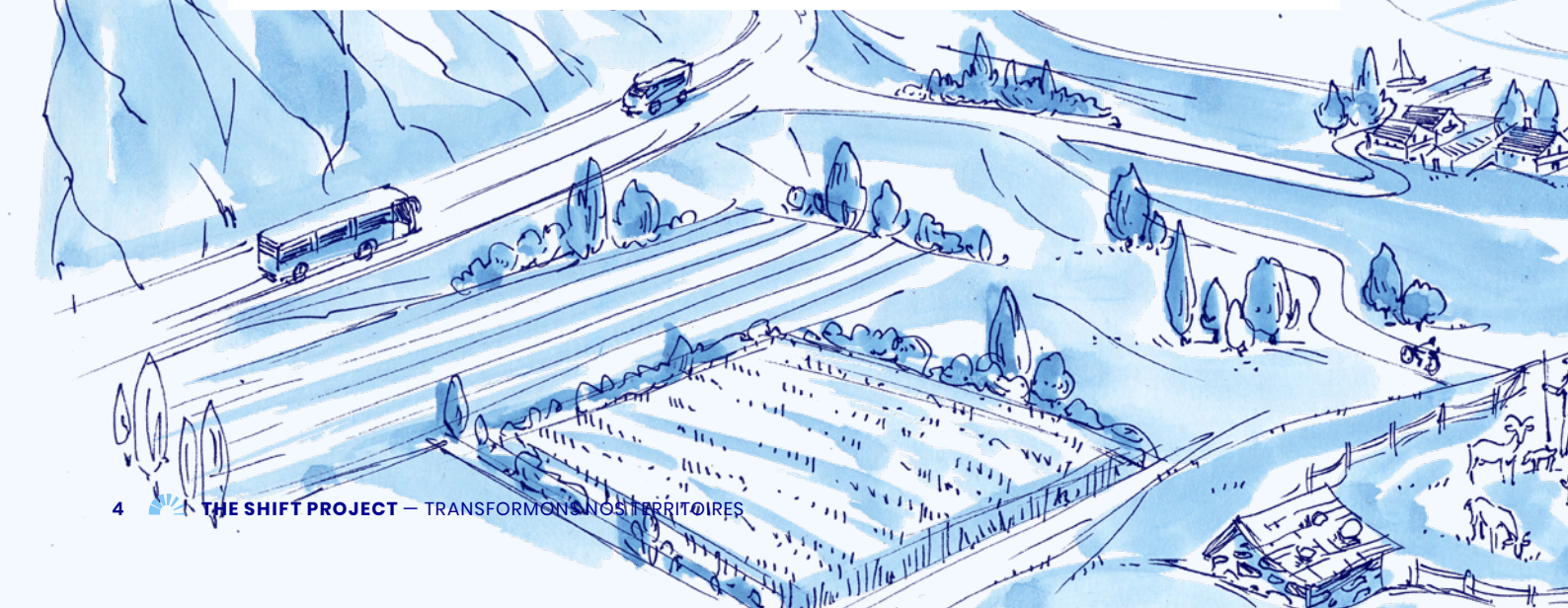


PAROLE D'UNE ÉLUE ENGAGÉE

« Un territoire d'eaux et de montagne, synonyme d'espace préservé, peut être d'autant plus vulnérable face aux défis climatiques. Les changements sont visibles: un lac qui se réchauffe depuis des décennies, sécheresse record cet été, modification de l'enneigement et ses multiples conséquences, épicéas attaqués par le bostryche, apiculture sous tension, alpages jaunis, biodiversité en souffrance. Avons-nous encore le temps de débattre des origines de ces dérèglements ou de la nécessité de nous adapter? Élus locaux, nous prenons soin de nos habitants et défendons l'intérêt général. Nous exerçons des responsabilités clés. Notre rôle est essentiel face à l'urgence climatique: à la croisée des politiques nationales et locales, nous sommes les « influenceurs » des actions collectives et individuelles indissociables. Aujourd'hui c'est possible, je le vois, je le vis. Mais ce n'est pas assez rapide, car il existe encore des freins, des peurs et des rivalités. Un de mes enfants m'a dit un jour qu'il préférerait avoir 60 ans plutôt que 10 ans, pour ne pas vivre trop longtemps sur une planète en déclin. Une claque douloureuse. Affirmer que la jeune génération opérera les changements nécessaires, c'est cultiver l'immobilisme et plomber leurs projets. C'est pour eux, qu'élus locaux, nous devons agir et coopérer afin que le mot avenir reste un joli mot plein de promesses et de sérénité. »

NADINE WENDLING

Maire de Neuvecelle (Haute-Savoie),
Vice-Présidente de la Communauté de communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance





CAHIER 4

MONTAGNES

SOMMAIRE

Note aux décideurs	2
Parole d'une élue engagée.....	4
Retour vers le futur.....	6
Un autre scénario est possible.....	7
Portrait des territoires de montagne	8
Cinq principes d'actions pour prioriser	10
12 transformations	12
Les enjeux de l'eau & de la résilience alimentaire	14
Les forêts, des écosystèmes essentiels à la nation	19
Transformer l'économie locale, la dépolier du tourisme	24
L'isolement : entre vulnérabilités et facteurs de résilience	29
Un changement de trajectoire avant la fin du mandat	35
Étape 1 : Comprendre.....	36
Étape 2 : Mobiliser.....	36
Étape 3 : Réorienter.....	37

RETOUR VERS LE FUTUR**Y aura-t-il de l'eau pour Noël ?**

De notre envoyé spécial en Savoie, le 15 novembre 2035

L'ambiance était morose hier soir au conseil municipal de Pic la Montagne. Gérard d'Amont, édile de la commune de 1000 habitants permanents (10 000 touristes en hiver) était bien ennuyé pour présenter la situation. Plus d'eau pour fabriquer la neige de culture ! À cette période, tout le monde s'arrache la ressource : les résidences secondaires se remplissent, l'hydroélectricité tourne à plein régime et la sécheresse estivale s'est prolongée. Pour la neige de culture, ça coince.

« Mais nous avons besoin de faire de la neige pour assurer notre saison ! » scande un conseiller municipal, moniteur de ski depuis 30 ans dans la station de Super Pic. *« C'est vital pour notre économie. Depuis 10 ans, ce sont les arbres qui dépérissent à cause de ce foutu scolyte, donc plus de retombées économiques pour la commune, la scierie a fermé. Les foins sont de plus en plus pauvres et l'alimentation du bétail coûte de plus en plus cher à nos agriculteurs, enfin, les deux qui nous restent... Il faut faire pression sur le Préfet pour qu'il nous autorise à prélever de l'eau, c'est une question de survie pour notre territoire. »* Embarrassé, le maire, ancien forestier reconverti par obligation et désormais gérant d'une petite épicerie, librairie, bureau de poste, pharmacie, est bien au fait de ces problèmes : *« Ça fait des années que je dis qu'il nous faut une gestion concertée de la ressource en eau, mais chacun y va de ses projets de barrages et de sa gestion à la petite semaine ! »*

Depuis 15 ans, toute la vallée a connu une urbanisation forte avec la multiplication de résidences, garantes de fraîcheur, de déconnexion et d'éloignement des zones surchauffées l'été. Les crises successives liées aux coronavirus des années 2020 ont provoqué des exodes massifs vers ces lieux de montagne, le télétravail et l'attrait des riches retraités pour la fraîcheur aidant. Tout cela a profité au territoire : les entreprises de BTP et les commerces saisonniers se sont bien développés. Mais cette urbanisation a augmenté la consommation d'eau et altéré les zones de renouvellement de la ressource. D'ailleurs, la commune est toujours en procès pour destruction d'une zone humide lors de la construction du lotissement du Village Bas.

« Pendant qu'on construit, on ne travaille pas à la gestion de la ressource en eau et aujourd'hui, voilà ce qui se produit » conclut le maire, amer. *« On a besoin d'eau pour notre économie »* renchérit le moniteur. *« Il ne faut pas compter sur la neige naturelle pour nous faire la saison, ça fait cinq ans qu'on n'a eu que quelques centimètres. Sans les canons à neige on serait morts. »*

« Il y a bien eu des indemnités Covid-19 dans les années 2020, on peut toujours se regrouper avec les autres stations dans notre cas, et elles sont nombreuses, ça devrait plaider en notre faveur. »

Le conseil se conclut sur cette proposition de Gérard d'Amont. Gageons que le Préfet entendra d'une oreille amusée la sollicitation de la commune qui prétend travailler avec les communes voisines pour faire de la neige de culture mais qui est incapable de mettre en œuvre une gestion collective de la ressource en eau !

UN AUTRE SCÉNARIO EST POSSIBLE

Une politique de l'eau ambitieuse

L'intercommunalité a défini, dès 2022, une politique de l'eau ambitieuse, où chaque profil d'utilisateur est représenté au sein d'un conseil de défense de l'eau. Le conseil a dès 2023 commencé par faire un diagnostic prospectif sur l'avenir de la ressource en eau au regard des impacts locaux du changement climatique.

Il a fallu pour cela que chaque membre des équipes municipales soit formé non seulement aux enjeux de préservation de l'or bleu, mais aussi aux mécanismes plus globaux du dérèglement climatique. Tous les habitants qui le souhaitaient pouvaient se joindre aux sessions de formation sur simple inscription auprès de la mairie. Tout cela a pris quelques mois, mais les ateliers ludiques ont fortement enthousiasmé les participants. Les fresques et posters créés pour l'occasion ont depuis été affichés dans les rues.

Le programme d'action a tout d'abord conduit à un usage parcimonieux de la ressource en eau dans les stations de ski. Les vacanciers étaient sensibilisés à la préservation de l'eau dès leur arrivée en station. L'ensemble des hôtels ont été équipés de toilettes sèches, avec sciure de bois issue de la scierie locale, et de systèmes de recyclage des eaux grises. Nombreux sont les touristes qui ont ensuite installé ces dispositifs de retour chez eux ! Des activités de « tourisme extensif », axées sur le ski de randonnée, ont aussi été développées.

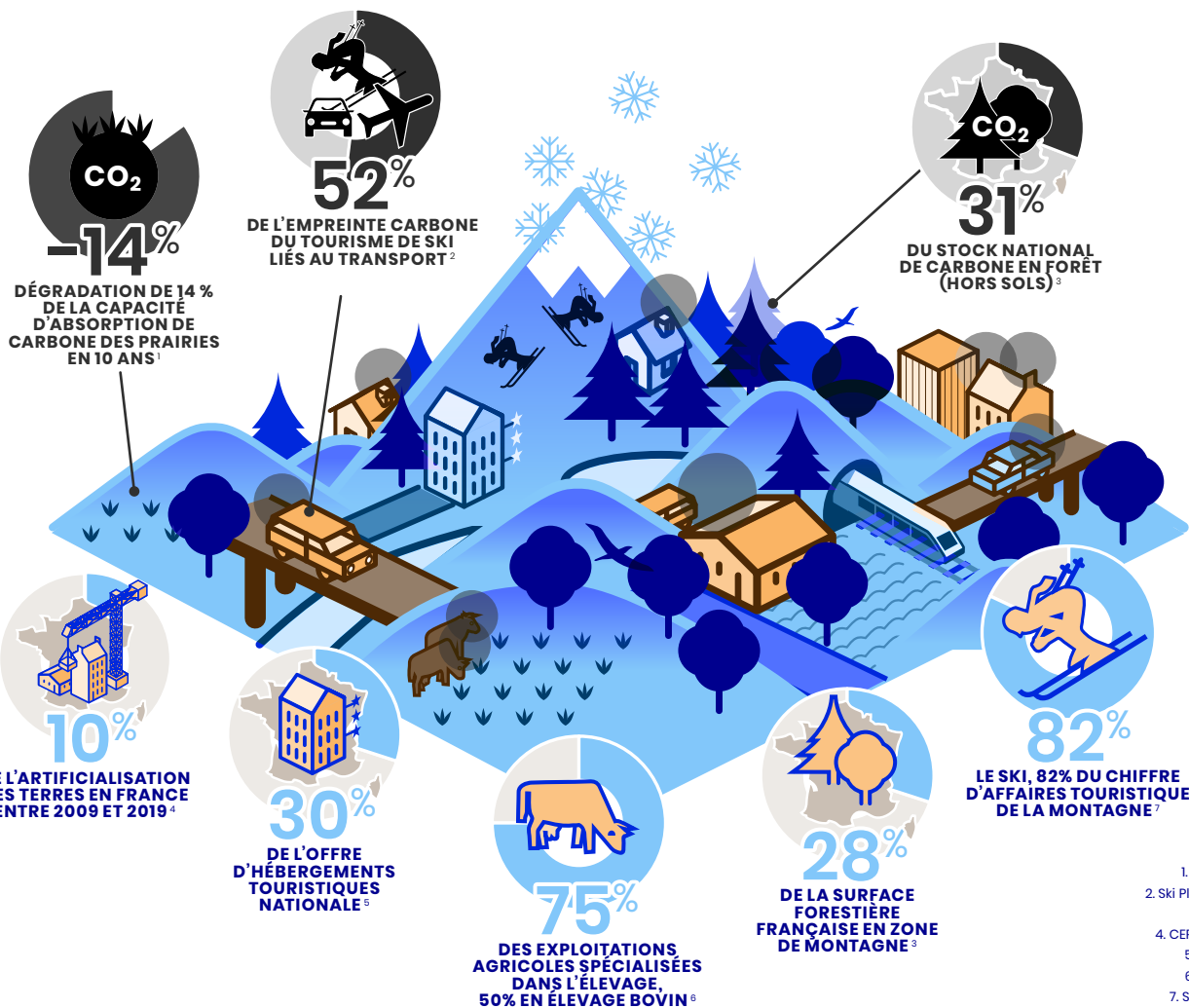
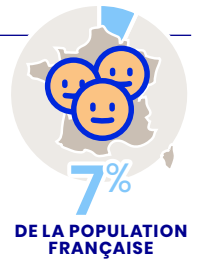
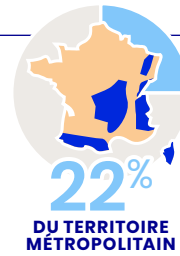
Les éleveurs ont également été mis à contribution pour limiter l'usage de l'eau. L'intercommunalité a mis en œuvre une réduction des cheptels calibrés pour maintenir les ouvertures paysagères et pour ne pas dépendre d'approvisionnements supplémentaires provenant de l'extérieur. Cette réduction, accompagnée d'aides à la diversification d'activités pour les éleveurs, a permis d'avoir une activité moindre mais durable. Les fauches ont, elles aussi, été repensées pour favoriser au maximum la biodiversité, et plus seulement le rendement laitier. La faune s'est d'ailleurs reconstituée plus rapidement que prévu : de grands mammifères sauvages comme les lynx ou les bouquetins ont montré plus souvent le bout de leur museau, et un nid de gypaètes a été observé dans une cavité surplombant le village de Pic la Montagne.

En matière d'urbanisme, toute nouvelle extension urbaine n'était autorisée qu'à la condition d'être gérée par la collectivité. Celle-ci, par la mise en place de l'office foncier solidaire, a construit des logements denses réservés aux actifs les plus précaires du territoire. Sur les résidences existantes, le prix est devenu inabordable, mais les services vitaux ont été préservés, et l'âge moyen des habitants a été abaissé à 37,5 ans. Cette préservation, couplée au déploiement des zones humides de tête de bassin a permis de limiter les glissements de terrain. Les forêts ont été adaptées au changement climatique à travers l'introduction d'essences plus résistantes aux sécheresses, en anticipant les dépérissements via des coupes ciblées. La construction de grands bâtiments en ossature bois et la fabrication de meubles en bois massif sont devenues deux activités économiques florissantes pour la région.



PORTRAIT DES TERRITOIRES DE MONTAGNE

Les territoires de montagne se caractérisent par leur plus forte sensibilité au changement climatique, par la richesse de leurs espaces naturels, ainsi que par l'importance de l'élevage bovin et du tourisme, secteurs très impactés par la transition écologique.



Sources:
1. HCC, 2022
2. Ski Planet, 2022
3. IGN, 2011
4. CEREMA, 2022
5. MTE, 2015
6. MTE, 2013
7. Sénat, 2022

Une exposition et une vulnérabilité accrues au changement climatique

Les territoires de montagne¹ représentent 22 % des territoires de Métropole pour 7 % de la population française.

Le réchauffement est près de deux fois plus rapide en montagne qu'au niveau global². Ce réchauffement accru se conjugue à une sensibilité importante des activités humaines (mobilités, agricultures, réseaux, etc.) en raison des reliefs.

L'enjeu cardinal de l'eau et de la biodiversité

En montagne, l'eau sert à une grande variété d'usage : production hydroélectrique, agriculture, production de neige artificielle, besoins en eau potable, etc. Le changement climatique réduit globalement la quantité d'eau disponible. L'évapotranspiration s'est accrue d'environ 10 % sur les 30 dernières années dans les Alpes et la quantité d'eau disponible annuellement pour la croissance des plantes a décliné d'environ 15 %. Les activités d'élevage (75 % des exploitations agricoles) doivent s'adapter, en modifiant les dates de montée et de descente en alpage ou les parcours de transhumance, mais aussi face au manque de fourrages lors d'épisodes de sécheresse³. Puits de carbone stratégique, les prairies voient cette capacité se dégrader en raison des pratiques agricoles (-14 % depuis 10 ans).

L'importance des forêts de montagne

Les reliefs ont préservé les espaces montagnards plus que tout autre des activités humaines. Ils abritent encore aujourd'hui une biodiversité et des écosystèmes d'une valeur inestimable (forêts, alpages, zones humides, etc.). La poursuite de la dégradation des écosystèmes aggraverait les bouleversements écologiques en cours⁴. Les sols et les milieux humides de montagne contiennent des stocks de carbone significatifs, auquel s'ajoute une importante quantité de carbone stocké dans leurs forêts vieillissantes (31 % du stock de carbone en forêt). L'augmentation du risque d'incendie et de la fréquence des sécheresses menace l'équilibre des écosystèmes et les activités économiques liées

(agriculture, tourisme). La sécurité des personnes et des infrastructures est aussi en jeu sur des reliefs fragiles où les écosystèmes jouent un rôle de stabilisation.

L'inéluctable contraction de l'économie touristique

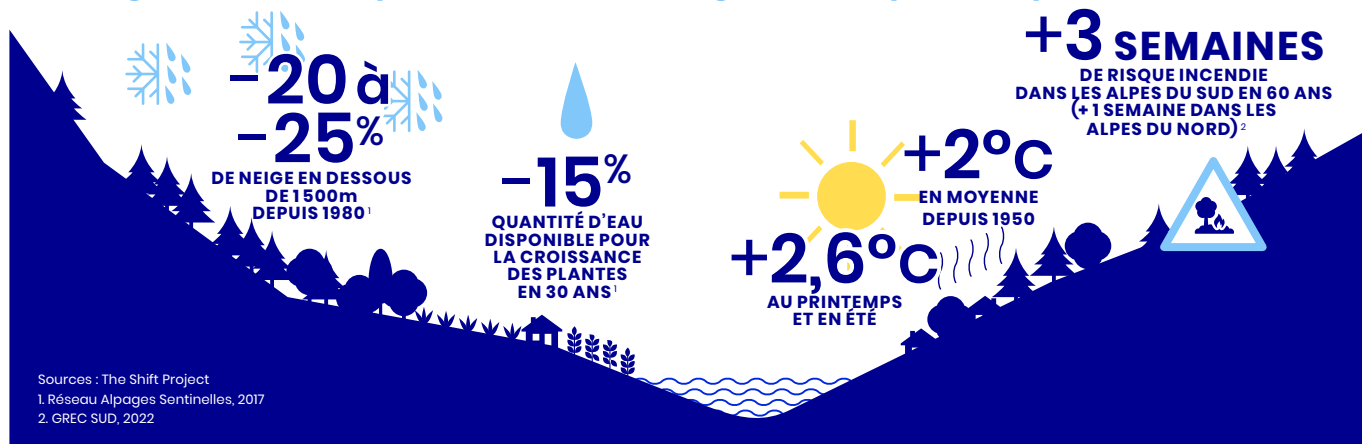
Les Alpes ont perdu 20 à 30 % d'enneigement en dessous de 1500 m d'altitude. Ce phénomène interroge la grande dépendance de l'économie de montagne à l'activité « ski », qui représente aujourd'hui 82 % du chiffre d'affaires touristique de la montagne⁵. En 2030, à 1500 mètres d'altitude, seuls quelques massifs (Jura, Vosges, Alpes du Nord et du centre) pourraient encore disposer d'une couverture neigeuse assez épaisse, pendant une durée suffisante, pour garantir la pérennité de l'offre touristique hivernale⁶. Ils devront aussi décarboner une activité ski dont 52 % de l'empreinte carbone est liée au transport⁷.

Un isolement, facteur de vulnérabilité

L'enclavement et la dispersion de nombreux villages, leur positionnement en bout de réseau, posent des enjeux d'accessibilité et de sécurité croissants tandis que les effets du dérèglement climatique menacent les infrastructures et réseaux. Les routes de montagne font par exemple l'objet d'éboulements fréquents⁸.

1. L'Observatoire des Territoires, *Les communes classées en zone de montagne (zonage agriculture)*. Consulté le 9 octobre 2022.
2. UIICN, *Changement climatique et risques naturelles dans les montagnes tempérées*, 2016.
3. Réseau Alpages Sentinelles *Comprendre le changement climatique en alpage*, 2017.
4. Cerema, *SCoT et montagnes - Repères techniques et juridiques*, février 2021.
5. Marie-Noëlle Battistel et Laurence Gayte, *Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires économiques, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur le tourisme de montagne et les enjeux du changement climatique*. Assemblée Nationale, février 2022.
6. Renan Dantec et Jean-Yves Roux, *Adaptation de la France aux changements climatiques à l'horizon 2050*. Sénat, 2019.
7. Ski Planet, *Empreinte carbone pour 1 journée de ski*. Consulté le 22 septembre 2022.
8. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), *L'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique*, 2019.

Un dérèglement climatique accéléré en montagne : l'exemple des Alpes



Cinq principes d'action pour prioriser

Tout au long de ce cahier sont proposées des transformations illustrées de leviers d'actions et d'exemples locaux inspirants. Loin d'être exhaustives, ces transformations répondent à cinq principes d'actions pour prioriser et arbitrer sur son territoire.



Arrêter d'aggraver le problème

Renoncer aux projets ne s'inscrivant pas dans la vision d'un territoire décarboné et d'un réchauffement global de 1,5 °C en 2050

Avant de se précipiter sur de nouvelles actions, un inventaire rigoureux de l'action territoriale permet d'éviter les actions qui contribuent à enfermer le territoire dans une trajectoire incompatible avec un monde post-carbone. Il s'agit de faire preuve de discernement en se projetant dans le long terme, en anticipant la fin des énergies fossiles et les effets du changement climatique. Le besoin auquel répond ce projet aura-t-il encore un sens en 2050 si sa durée de vie l'excède? Le projet risque-t-il de rendre le territoire plus dépendant aux énergies fossiles? Le projet reste-t-il viable face aux effets d'un réchauffement global de 1,5 °C en 2050 et plus au-delà? Ce premier principe concerne, en particulier, les projets d'infrastructures, structurant et coûteux, conçus pour des dizaines d'années¹. Autour d'une infrastructure nouvelle se développe inévitablement un écosystème d'acteurs et d'usagers. Éviter un projet utile à quelques acteurs mais obsolète dans un monde post-carbone sera toujours moins coûteux politiquement, économiquement et socialement que de fermer une infrastructure désormais ancrée dans l'économie et la vie du territoire.



Commencer maintenant ce qui prend du temps

Amorcer les chantiers structurants et les transitions ayant les plus grandes inerties

La transformation d'un territoire est soumise à certains pas de temps incompressibles que ce soit en raison de la nature des éléments à transformer ou encore des ressources (financières, physiques ou humaines) allouables. Ces chantiers de long cours doivent être amorcés le plus tôt possible. Il en est ainsi de l'adaptation des forêts qui ne peuvent être transformées que graduellement sans porter atteinte aux équilibres écologiques, du renouvellement du parc automobile limité par la production annuelle de véhicules, ou encore du chantier de la rénovation thermique du bâtiment dépendant du nombre de professionnels compétents. Les changements de comportement sont eux-mêmes marqués par une forte inertie. La mise à disposition des alternatives et des infrastructures adéquates est primordiale pour ouvrir la voie à leur généralisation.

1. Carbone 4. [Le rôle des infrastructures dans la transition bas-carbone et l'adaptation au changement climatique de la France](#), décembre 2021.

CINQ PRINCIPES D' ACTIONS



Maximiser l'efficacité et les co-bénéfices

Commencer par les actions les plus efficaces et aux co-bénéfices importants pour engager la transformation

En matière de résilience territoriale comme pour les objectifs climatique, la trajectoire compte autant que le point d'arrivée. Plus un territoire s'y prend tôt pour limiter ses émissions de GES, moins les émissions cumulées seront importantes à horizon 2050. Plus vite un territoire réduit sa dépendance aux énergies fossiles, plus il sera résilient aux crises énergétiques déjà présentes. Les territoires doivent s'attaquer aux gisements d'émissions les plus importants en cherchant à maximiser le rapport coût-bénéfice carbone de leur action, sans disperser leurs moyens sur des dispositifs aux bénéfices secondaires. Prioriser les actions présentant des co-bénéfices pour les écosystèmes ou la population générera une dynamique favorable à la transformation du territoire.



Privilégier les actions contribuant aux objectifs partagés

Choisir l'action en fonction des liens de solidarité et de coopération entre territoires et en fonction de la contribution de ses ressources propres aux objectifs partagés

Aucun territoire n'a à gagner à voir se déliter les territoires voisins. L'identification des interdépendances entre territoires permettra d'investir prioritairement sur les infrastructures et les réseaux essentiels à la sécurité du plus grand nombre. Les instances de gouvernance des ressources en partage (eau, forêt, etc.) doivent être renouvelées ou créées afin de permettre d'arbitrer leur répartition et d'en faire évoluer les modes de gestion. Les collectivités disposant de ressources essentielles à l'atteinte des objectifs de décarbonation nationaux doivent porter une attention particulière à leur entretien et à leur usage.



Anticiper pour pouvoir prendre appui sur les crises

Planifier dès aujourd'hui les transformations les plus ambitieuses pour tenir le cap et naviguer dans un environnement incertain

Ambitieuse dans ses objectifs, la planification territoriale doit être pragmatique dans la temporalité et les actions menées à court terme. Certains objectifs pourront paraître hors d'atteinte dans les conditions actuelles. Leur formulation claire envoie néanmoins un signal aux acteurs du territoire et prépare le terrain pour rehausser l'ambition des actions quand le contexte sera plus favorable.

Face à l'instabilité croissante, la préservation des liens sociaux et d'un dialogue serein est essentielle. Il ne faut pas renoncer à agir, mais agir de manière tactique. Certaines actions se heurteront à des murs juridiques, politiques et économiques. Les territoires sont embarqués dans un processus de transformation inédit et non balisé qui ne se fraiera un chemin qu'au fil des blocages qui seront repoussés ou contournés de manière itérative.

Les crises locales ou nationales et l'évolution du cadre réglementaire précipiteront certaines évolutions. *A minima*, elles constitueront des moments de remise en question, de sortie des acteurs de leurs habitudes, propices à les embarquer dans une nouvelle direction. Mais pour être capable de garder le cap en dépit des urgences et des crises, encore faudra-t-il avoir anticipé et préparé les transformations via une planification rigoureuse et souple en amont.

LES ENJEUX DE L'EAU ET DE LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE



Gérer l'eau en montagne
comme une ressource
rare à partager



Accompagner
les éleveurs dans l'évolution
de leur métier



Diversifier
l'agriculture et manger
plus local

LES FORÊTS, DES ÉCOSYSTÈMES ESSENTIELS À LA NATION



Préserver et adapter
les forêts, stock de carbone
stratégique



Hiérarchiser les usages du bois:
la construction et l'industrie
avant l'énergie !



Revoir la gouvernance
des territoires forestiers

TRANSFORMER L'ÉCONOMIE LOCALE, LA DÉPOLARISER DU TOURISME



Décarboner la mobilité
des visiteurs de la montagne
au bénéfice des locaux



Faire de son séjour
à la montagne un moment
de sensibilisation écologique



Mettre fin
à la monoculture
touristique

L'ISOLEMENT: ENTRE VULNÉRABILITÉS ET FACTEURS DE RÉSILIENCE



Adapter son territoire
de montagne tout en
le préparant aux crises



Lutter pour l'accessibilité
des services essentiels



Valoriser le patrimoine
culturel de la montagne
pour davantage de résilience



LES ENJEUX DE L'EAU ET DE LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE



Gérer l'eau comme une ressource rare à partager

Le changement climatique met sous pression les « châteaux d'eau » du pays et impose de réinventer la gouvernance de la ressource en eau.

Les espaces montagnards font face à un stress hydrique croissant alors même qu'ils font office de « châteaux d'eau » pour le territoire français. La gestion et le partage de la ressource en eau sont devenus des questions essentielles. Face à l'intensification des sécheresses, les besoins de l'agriculture risquent d'aller croissant. Se posera alors la question de la nature des activités et pratiques agricoles. La prédominance de l'élevage, par exemple, peut être une source de pollution et d'eutrophisation des cours d'eau et des lacs, et les cultures associées sont souvent gourmandes en eau. Les zones humides représentent les plus grands réservoirs de carbone par unité de surface et abritent une biodiversité exceptionnelle. Abondantes en zone de montagne, leur sanctuarisation, voire leur restauration doit être entérinée dans tous les Plans locaux d'urbanisme. L'ampleur de l'enjeu réclame une coopération impliquant intercommunalités et Département (voire Région). Face aux conflits actuels et aux enjeux d'arbitrages des usages de l'eau pour l'agriculture, mais aussi le tourisme, l'industrie, la production électrique et la consommation des habitants, il s'agit de réinventer la gouvernance de l'eau. La question du périmètre de la prise de décision sera capitale. Si certaines décisions relèvent de l'échelon le plus local, l'eau des montagnes est essentielle au fonctionnement de l'ensemble du bassin versant qu'elle irrigue. La fonte des glaciers réduira ainsi d'au moins 15 % le débit du Rhône d'ici 2100¹.

Leviers d'action

- ▶ Sanctuariser et restaurer les zones humides et les cours d'eau.
- ▶ Faire évoluer la gouvernance pour hiérarchiser collectivement les usages de l'eau.
- ▶ Limiter le développement de nouveaux investissements gourmands en eau.

- ⊕ **Protéger les ressources stratégiques en eau**
PNR du Vercors (Isère, Drôme)

 - Etude de recensement des principales masses d'eau capables d'alimenter la population dans les 30 prochaines années.
 - Critères stratégiques: volume important, qualité correcte, proche des habitations, assez épargnée par les activités humaines.
 - Plan d'actions pour mieux les préserver.
- ▶ **Préserver la biodiversité, l'eau et le stock de carbone des tourbières et lacs de la montagne jurassienne**
Vidéo 2' 09", PNR Haut Jura, (Doubs, Jura)

 - Restauration des zones humides après des dizaines d'années d'exploitation agricole.
 - Recréation de 5 km de cours d'eau.
 - Label RAMSAR.
- ⊕ **Des millions pour arrêter les canons à neige**
Département de la Drôme

 - Décision de la présidente de ne plus investir dans les canons à neige, évitant de nouvelles consommations d'eau.
 - Au total: 7 stations dans le département, 200 000 visiteurs, 10 millions d'euros de retombées économiques.
 - 15 millions d'euros sur quatre ans pour accompagner les stations dans leur transition:
 - Reboiser les domaines pour conserver la neige plus longtemps.
 - Diversifier les activités en hiver comme en été.



Accompagner les éleveurs de montagne dans l'évolution de leur métier

Face au dérèglement climatique, l'évolution de l'élevage devra concilier réduction des cheptels, amélioration des revenus et préservation des écosystèmes de montagne.

En montagne, l'agriculture et en particulier l'élevage – notamment bovin – représente un secteur économique de première importance, ferment de l'identité locale et façonnant des paysages. L'alimentation des animaux est répartie entre une récolte de fourrage et des périodes de pâturage. Vulnérable aux sécheresses plus fréquentes qui réduisent les rendements des prairies et des cultures fourragères, l'élevage est aussi un poste majeur d'émissions de GES des territoires de montagne. L'élevage restera structurant dans l'agriculture de montagne. Mais la taille du cheptel sera réduite pour l'adapter à l'équilibre écologique des milieux afin de limiter le surpâturage, les pollutions et le recours aux cultures dédiées. La séquestration de carbone dans les prairies est essentielle à l'atteinte des objectifs nationaux de neutralité carbone. Elle a néanmoins diminué de 14 % en 10 ans à la suite de conversions en terres cultivées ou de retournement des sols des prairies. La préservation de ce puits de carbone impliquera donc une évolution des pratiques.

Leviers d'action

- ▶ **Accompagner les exploitants pour développer les pratiques de polyculture-élevage et une taille de cheptel réduite en équilibre avec les milieux.**
- ▶ **Travailler sur les cahiers des charges des AOP/AOC pour réduire l'emprise de l'élevage tout en améliorant le revenu des éleveurs.**
- ▶ **Faire évoluer les pratiques pour maximiser le potentiel de séquestration de carbone des prairies.**

+ Échanger avec les éleveurs de montagne sur l'adaptation de leur métier au changement climatique

PNR du Vercors (Isère, Drome)

- Séminaire organisé en mars 2022 sur le changement climatique dans le Vercors : quelles adaptations pour les élevages ?
- Objectif : partager avec les éleveurs du massif les résultats de travaux scientifiques sur :
 - L'évolution du climat et ses impacts sur les ressources du massif du Vercors
 - Les leviers d'adaptation de l'élevage à mettre en place à court et moyen terme
- Une vingtaine d'éleveurs, surtout bovins, participants
- Des intervenants de l'INRAE, des Chambres d'agriculture et du Parc Naturel Régional du Vercors

+ Des diagnostics prospectifs sur l'évolution de l'agriculture et de l'élevage

PNR du Queyras (Hautes-Alpes)

- Diagnostic élaboré en 2021, en préparation de la nouvelle Charte du Parc 2024-2039
- L'agriculture et l'élevage face au changement climatique
- Les pistes d'adaptation et d'atténuation

+ La profession agricole mobilisée pour adapter ses pratiques

Massif Central

- Projet AP3C, adaptation des pratiques culturales au changement climatique, depuis 2015
- Projet de Recherche Développement, animé par le SIDAM, avec onze Chambres d'Agriculture départementales du Massif Central et l'Institut de l'Élevage
- Des agriculteurs référents chargés d'expérimenter de nouvelles pratiques



Diversifier l'agriculture et manger plus local

La diversification des productions agricoles pour couvrir les besoins des populations locales permettra d'améliorer la faible résilience alimentaire des zones de montagne.

Les territoires de montagne dépendent pour leur alimentation de chaînes logistiques particulièrement étendues et sont, du fait de leur enclavement, très sensibles aux risques de rupture d'approvisionnement. En montagne, les surfaces agricoles sont de qualités très inégales avec une grande part de surfaces peu productives consacrées à l'élevage. Les productions hors élevage ne couvrent que très faiblement les besoins locaux, en particulier en matière de fruits et légumes. La dynamique démographique de certains territoires (comme en Haute-Savoie) accentue le déséquilibre production-consommation, ce qui devrait questionner les politiques d'accueil sur ces territoires. Une plus grande part de la production agricole locale devra alimenter les habitants par des circuits courts, quand certaines surfaces seront réorientées vers la diversification. Les contraintes d'irrigation et le développement des sécheresses pousseront à l'adoption de pratiques agroécologiques et au développement de cultures moins gourmandes en eau. Ces évolutions devront être promues et accompagnées par les acteurs publics.

Leviers d'action

- ▶ **Travailler à la diversification des exploitations agricoles pour produire à destination du marché local.**
- ▶ **Déclasser les zones agricoles fertiles des espaces à urbaniser.**
- ▶ **Utiliser le levier de la commande publique pour favoriser les pratiques agroécologiques.**

+ **J'veux du local !** (Jura)

- Site annuaire des produits du Jura à l'initiative de la Chambre d'Agriculture du Jura
- Recensement et mise en relation avec tous les lieux (fermes, marchés, AMAP...), tous les produits (AOC, Bio, Made In Jura) et tous les producteurs
- Localisation sur des cartes interactives, fiches de présentation, moteur de recherche

+ **Un projet agro-environnemental et climatique** PNR Monts d'Ardèche (Ardèche)

- Portage par le PNR en partenariat avec les trois communautés de communes du plateau ardéchois et la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche
- Une stratégie permettant de cibler les mesures agro-environnementales
- Un diagnostic forces/faiblesses/opportunités/menaces du territoire
- Un cap affiché : la biodiversité comme ressource clé de la compétitivité des systèmes agricoles locaux
- Une Charte pour les agriculteurs engagés
- Des évaluations, capitalisations et diffusions des résultats

+ **Une ferme intercommunale pour s'alimenter en légumes**

- CdC Thiers Dore et Montagne (Puy de Dôme)
- Zone en déprise agricole, 3,5 ha de friches propriété de l'intercommunalité
- Equipement d'une ferme : défrichage, irrigation, bâtiment pour 200 000 euros
- Appel à candidatures, une dizaine de candidats, trois jeunes agriculteurs non issus du monde agricole sélectionnés
- Organisés en GAEC, production maraichère bio
- Vente en circuits courts et cantines scolaires

RESSOURCES

Pour retrouver toutes nos ressources en ligne, scannez le QR code



Ici & maintenant

- + **Protéger les ressources stratégiques en eau**
PNR du Vercors, (Isère, Drôme)
- ▶ **Préserver la biodiversité, l'eau et le stock de carbone des tourbières et lacs de la montagne jurassienne**
Vidéo 2' 09", PNR Haut Jura, (Doubs, Jura)
- + **Des millions pour arrêter les canons à neige**
Département de la Drôme
- + **Échanger avec les éleveurs de montagne sur l'adaptation de leur métier au changement climatique**
PNR du Vercors, (Isère, Drome)
- + **Des diagnostics prospectifs sur l'évolution de l'agriculture et l'élevage**
PNR du Queyras, (Hautes-Alpes)
- + **La profession agricole mobilisée pour adapter ses pratiques**
Massif Central
- + **J'veux du local !**
(Jura)
- + **Un projet agro environnemental et climatique**
PNR Monts d'Ardèche (Ardèche)
- + **Une ferme intercommunale pour s'alimenter en légumes**
CdC Thiers Dore et Montagne (Puy de Dôme)

Pour aller plus loin

- + **Alpages sentinelles**
dispositif pour mieux comprendre et anticiper les conséquences du changement climatique en alpages
- + **PASTORALP**
projet européen de recherche visant à étudier et réduire la vulnérabilité des pâturages alpins au changement climatique, avec le Parc National des Ecrins (Haute Alpes, Isère) et le Parc du Grand Paradis (Italie)
- + **Impacts du changement climatique et transition(s) dans les Alpes du Sud**
GREC SUD, Région PACA, ADEME, 2018
- + **CRATER**, calculateur pour la résilience alimentaire des territoires
- + **Vers la résilience alimentaire**
Les greniers d'abondance, 2020

Sources

- 1. Matthias Huss et Regine Hock**
Global-scale hydrological response to future glacier mass loss.
Nature Climate Change 8, n° 2 (février 2018): 135-40
- 2. Haut Conseil pour le Climat**
Rapport annuel 2022 - Dépasser les constats, mettre en œuvre les solutions, 2022.



LES FORÊTS, DES ÉCOSYSTÈMES ESSENTIELS À LA NATION



Préserver et adapter les forêts, stock de carbone stratégique

La gestion raisonnée et l'adaptation au changement climatique des forêts de montagne conditionnent leur contribution essentielle à la résilience locale et nationale.

Les territoires à plus de 600 m d'altitude ne constituent que 16 % du territoire métropolitain mais concentrent 28 % de la forêt française. Le volume de bois sur pied à l'hectare en montagne étant supérieur à la moyenne nationale, la forêt de montagne abrite 31 % du stock de bois en forêt de production, et donc une part équivalente du carbone stocké en forêt en France³. S'y ajoute le carbone des sols qui y bat des records à l'hectare et plafonne dans de nombreuses zones. Les pratiques sylvicoles doivent limiter l'impact sur ce stock de carbone des sols, qui peut être aussi important que le stock aérien, au risque de menacer nos ambitions climatiques⁴. Réservoir de carbone, les forêts assurent également un rôle de protection face à différents phénomènes naturels auxquels la montagne est surexposée (éboulement, érosion, etc.). Elles abritent des espèces végétales et animales variées et façonnent la qualité des paysages de montagne. Accueillant des usages récréatifs, elles assurent aussi une fonction économique de premier plan et contribuent au financement de nombreuses communes détentrices de forêts². Certaines zones de montagne, désormais soumises à un risque incendie important, vont devoir développer des plans de prévention ambitieux et une gestion forestière adéquate. La continuité de l'exploitation forestière permettra de prévenir les dépérissements et d'adapter la forêt au changement climatique en diversifiant les essences.

Leviers d'action

- ▶ Adapter les essences au changement climatique, pratiquer des coupes préventives ciblées pour éviter les dépérissements.
- ▶ Limiter autant que possible le recours à des pratiques sylvicoles qui déstockent le carbone du sol (labour, coupe rase, etc.) et faire évoluer le PLU pour préserver les surfaces forestières.
- ▶ Établir, mettre en œuvre et réhausser l'ambition des plans de prévention des incendies.

+ Prévoir vite les forêts de demain

Kintzheim (Bas-Rhin)

- Une situation sanitaire dégradée des forêts sur la commune
- Un réchauffement climatique trop rapide pour une adaptation des peuplements existants
- Un programme de plantations, avec l'ONF, de diverses essences (châtaigniers, cèdres de l'Atlas, chênes sessiles, chênes d'Amérique, pins Salzman) en complément de la régénération naturelle

+ 1 arbre, 1 habitant

(Isère)

- Programme du Département de l'Isère, 14 millions d'euros jusqu'en 2028
- Objectif : soutien au monde forestier pour garantir l'avenir des forêts face au changement climatique
- Quatre axes :
 - Forestier : plantations et régénération naturelle des forêts publiques et privées
 - Agricole : notamment pour la plantation de haies
 - Cadre de vie : verdir les centre-bourgs et constituer des îlots de fraîcheur
 - Patrimoine départemental (collèges, Maisons départementales...)

▶ La forêt fait école

Lirac (Gard) Vidéo 5' 22"

- Programme national « Dans 1000 communes, la forêt fait école » porté par la Fédération Nationale des Communes Forestières
- Parcelle pédagogique proche d'une école primaire illustrant les essences méditerranéennes
- Sensibilisation des scolaires à la protection de la forêt, « 2^e salle de classe »
- Implication du conseil municipal



Hiérarchiser les usages du bois : la construction et l'industrie avant l'énergie !

Face à une ressource fragilisée et une demande croissante de bois, la filière doit faire évoluer ses pratiques et réaffirmer la hiérarchie des usages.

Matériau renouvelable et stockant du carbone, le bois est essentiel à la décarbonation de l'économie française, en particulier au secteur de la construction et de la rénovation. Afin que le carbone contenu dans le bois soit relâché le plus tard possible, les filières où sa durée de vie est la plus longue sont à privilégier. Face à la baisse du nombre de scieries et au vieillissement des bûcherons⁵, les écosystèmes territoriaux peuvent être redynamisés par une valorisation locale des produits bois dans la construction et la rénovation. Si le bois d'œuvre est déjà majoritairement utilisé comme matériau, il existe néanmoins des marges d'amélioration. La marge de progrès est en revanche très importante pour la réorientation de bois destiné à la production de papier et d'énergie vers des usages plus durables comme les panneaux et les isolants⁶. L'ADEME⁷ rappelle que le bois énergie n'est pas neutre en carbone : la neutralité comptable suppose une repousse d'une forêt de même qualité par la suite, chose de moins en moins acquise avec le changement climatique. La combustion de bois émet en elle-même plus de GES que celle du charbon et elle est de loin la première source de pollution de l'air dans les vallées : le recours au bois énergie doit être envisagé avec parcimonie et faire l'objet d'une analyse coûts-bénéfices attentive.

Leviers d'action

- ▶ Faire de l'exploitation des forêts communales un modèle en matière de priorisation des usages.
- ▶ Utiliser la commande publique comme levier de développement de la construction bois.
- ▶ Privilégier les chaufferies collectives au bois plutôt que la multiplication des foyers individuels moins performants ; moderniser les appareils de chauffe au bois (bois sec ou granules plutôt que buches).

+ Construire en bois local

PNR Haut-Jura (Jura, Doubs, Ain)

Plusieurs projets accompagnés par le Parc Naturel Régional du Haut-Jura :

- Construction d'habitations légères de loisir (HLL) : ossatures bois, bardage bois extérieurs et prestations intérieurs bois...
- Voyage d'études d'une délégation d'acteurs de la filière forêt-bois dans l'Ain : construction bois, qualité environnementale, performance énergétique, mobilisation de lycées professionnels...

+ Chaufferie automatique au bois

CdC du Haut-Vallespir (Pyrénées Orientales)

- Projet de réhabilitation de l'EHPAD « *El Cant Dels Ocells* »
- Couplage avec des panneaux solaires thermiques
- Substitution complète aux énergies fossiles (ex : chaudière au gaz)
- Enjeu économique pour s'affranchir des fluctuations de prix des énergies fossiles

▶ L'atelier communal booste la filière locale

Barreme (Alpes de Haute-Provence)

Vidéo 3' 55"

- Réhabilitation d'un atelier ONF obsolète
- Participation au programme « *100 constructions publiques en bois local* » initié par la FNCOFOR
- Usage de la labellisation origine et qualité « *Bois des Alpes* »
- Circuits courts et création d'emplois



Revoir la gouvernance des territoires forestiers

La multiplicité des enjeux de résilience et des acteurs liés à la forêt réclame une gouvernance renouvelée et élargie.

La forêt publique est plus importante dans les zones de montagne que sur le reste du territoire (jusqu'à 54 % à plus de 1200 m)^B, dont une grande part sous gestion des collectivités locales. Celles-ci sont légitimes et en position de force pour impulser le renouvellement de la gouvernance forestière locale en permettant davantage aux citoyens et associations de contribuer au débat. Le morcellement de la forêt privée est souvent un frein au développement de sa gestion durable. La réforme récente de la procédure d'acquisition des biens sans maître et l'accès facilité au registre fiscal pour connaître les propriétaires de terrain facilitera l'acquisition en propre par la collectivité. La collectivité ou les collectivités unies pourront proposer aux acteurs privés une gestion mutualisée de la forêt, voire du massif. La mise en place d'une gouvernance collective renouvelée incluant toutes les parties prenantes du territoire (y compris des scientifiques et acteurs des infrastructures et réseaux) permettra d'améliorer la gestion forestière pour répondre au mieux à ses multiples fonctions. La préservation de la forêt, chère à un grand nombre de citoyens, peut être un levier de mobilisation sur les enjeux climatiques alors que les dépérissements se multiplient. Mise au cœur du renouvellement du projet de territoire, la forêt est un point d'entrée pour une révision de la gouvernance et une sensibilisation des habitants et des acteurs à une vision systémique des enjeux.

Leviers d'action

- ▶ **Soutenir le maintien ou l'implantation de scieries locales via la promotion du bois local auprès des habitants et des entreprises de construction.**
- ▶ **Organiser une convention locale sur l'avenir de la forêt et tester une gestion de la forêt comme commun et les « Chartes forestières » comme outils de planification et d'animation territoriale.**
- ▶ **Proposer aux propriétaires de petites parcelles la création de groupements forestiers publics pour la gestion raisonnée des forêts et des alpages.**

▶ **La Charte forestière des Vosges du Nord**

PNR des Vosges du Nord (Vosges)
Vidéo 10' 04"

- La valorisation des ressources forestières au cœur du projet de territoire
- La coordination de tous les acteurs locaux, un soutien à la filière forêt-bois
- Une ambition : passer par l'économie pour améliorer le degré de naturalité du territoire

+ **Mutualiser la récolte entre forêts publique et privée**

le Contrat d'Exploitation Territoriale du Haut-Breda (Isère)

- Objectif : un cadre juridique contraignant de récolte forestière mutualisée public-privé, économiquement viable et conforme au Projet de Territoire.
- Contrat signé entre le territoire et l'acheteur de bois en charge de la récolte
- Principes :
 - Récolte respectueuse des attentes du projet de Territoire
 - Facilités logistiques et baisse des coûts d'exploitation du fait d'un regroupement des propriétaires forestiers
 - Juste rémunération des propriétaires forestiers et qualité d'exploitation

+ **Le Groupe Forêt-Bois, instance de gouvernance de la Charte Forestière, PNR du Morvan (Nièvre)**

- Animation des travaux du groupe par le Parc, plusieurs sessions par an
- Toutes les parties prenantes de la Charte Forestière :
 - Les élus : maires, élus communaux, Département, Région et référents forêt du territoire
 - Les associations environnementales et citoyennes
 - Les institutions comme CRPF, ONF, COFOR, Fédération des chasseurs, Chambre des Métiers
 - Les services de l'Etat : Draal, DDT, Dreal
 - La filière : interprofession, exploitants, scieurs, pépiniéristes...
 - Les propriétaires forestiers
 - Les gestionnaires (coopératives, experts forestiers)
 - Les instituts de formation : lycée forestier...

RESSOURCES

Pour retrouver toutes nos ressources en ligne, scannez le QR code



Ici & maintenant

- + **Prévoir vite les forêts de demain**
Kintzheim (Bas-Rhin)
- + **1 arbre, 1 habitant**
(Isère)
- + **La forêt fait école**
Lirac, (Gard) Vidéo 5' 22"
- + **Construire en bois local**
PNR Haut-Jura, (Jura, Doubs, Ain)
- + **Chaufferie automatique au bois**
CdC du Haut-Vallespir,
(Pyrénées Orientales)
- + **L'atelier communal booste la filière locale**
Barreme (Alpes de Haute-Provence)
Vidéo 3' 55"
- + **La Charte forestière des Vosges du Nord**
PNR des Vosges du Nord (Vosges)
Vidéo 10' 04"
- + **Mutualiser la récolte entre forêts publique et privée**
le Contrat d'Exploitation Territoriale du Haut-Breda, (Isère)
- + **Le Groupe Forêt-Bois, instance de gouvernance de la Charte Forestière**, PNR du Morvan, (Nièvre)

Pour aller plus loin

- + **Les enjeux de gestion des forêts**
Synthèse des enjeux liés à la forêt avec un agent de l'ONF
Vidéo 10' 29", Mayoussier Production, AXA Research Fund
- + **Construire en bois des Alpes**
Guide pour insérer une fourniture de bois certifié dans la commande publique, Bois des alpes, FNCOFOR, 2013
- + **Synthèse des travaux des assises de la forêt et du bois**
Octobre 2021-Mars 2022
- + **Mutualiser les récoltes de bois en forêts publique et privée**
mise en œuvre d'une démarche concertée à l'échelle des territoires
Mémoire, Laeticia Wolff, AgroParisTech, FCBA, 2019
- + **Projet de territoire forestier**
Guides bonnes pratiques, FCBA, 2018
- + **Favoriser l'intégration des enjeux forestiers dans vos PCAET**
FNCOFOR, ADEME, juillet 2019

Sources

- 2, 5. Cour des comptes** *La structuration de la filière forêt-bois*, 2020.
- 3, 8. IGN** *Forêt de montagne*, s. d.
- 4. Manuel Martin** *La carte nationale des stocks de carbone des sols intégrée dans la carte mondiale de la FAO*. Portail Data INRAE, 2019.
- 6. I4CE** *Réorienter les usages du bois pour améliorer le puits de carbone : sur quels produits miser en priorité ?*, 2022.
- 7. ADEME** *Avis d'expert ADEME : forêt, bois énergie et changement climatique quelles pratiques sylvicoles pour améliorer le bilan carbone des plaquettes forestières ?*, 2022.



TRANSFORMER L'ÉCONOMIE LOCALE, LA DÉPOLARISER DU TOURISME



Décarboner la mobilité des visiteurs de la montagne au bénéfice des locaux

Essentielle à sa pérennité, la décarbonation du tourisme de montagne offrira de nombreux co-bénéfices en matière de résilience locale.

Représentant 52 % de l'empreinte carbone d'une journée de ski⁹, le transport est un chantier de décarbonation majeure, mais c'est surtout un enjeu de résilience locale. La fragilité du tourisme sera exacerbée par les crises, en particulier énergétiques, qui se multiplieront dans les années à venir. Ces crises diminueront la fréquentation des stations. Permettre aux visiteurs d'accéder à la montagne sans recourir aux énergies fossiles, c'est aussi limiter la pollution et la congestion routière localement. Le développement d'alternatives pour la mobilité longue distance et locale sera structurant s'il est pensé pour profiter à l'ensemble de l'économie et à la vie locale (accès aux services et aux emplois notamment). Dans des territoires où les reliefs limiteront le recours aux mobilités actives, le tourisme contribuera à justifier des investissements décisifs en matière de transports en commun.

Leviers d'action

- ▶ Promouvoir le train auprès des voyageurs longue distance et militer pour la réouverture des haltes ferroviaires et des gares TER.
- ▶ Développer une large offre de transports alternatifs à la voiture individuelle toute l'année alliant transport en commun, transport à la demande (TAD) et auto-partage.
- ▶ Sécuriser les voies dédiées aux mobilités actives et développer les stationnements ; fermer certaines routes aux voitures et proposer une alternative en mobilité douce (navette) afin d'éviter la surfréquentation et réduire l'empreinte carbone.

- + **Le Club finance les sorties bas carbone**
Club Alpin France Nantes-Atlantique (Loire Atlantique)
 - Les transports, 1^{er} poste d'émissions de GES du club
 - Indemnisation de 50 % du surcoût Transports en commun comparé aux véhicules individuels
 - Plafond de 100 €/personne/sortie
 - Dans le cadre d'un projet « CAF en transitions »
- + **Des navettes électriques à Tignes et Val-d'Isère** (Savoie)
 - Expérimentation de la Compagnie des Alpes
 - Navettes électriques testées durant l'hiver 2021
 - Test jugé concluant et décision de faire migrer progressivement toute la flotte de bus vers des motorisations électriques
- + **Améliorer l'offre de trains**
Enquête de l'Association des Maires de Stations de Montagne
 - 89 % des Français vont aux sports d'hiver en voiture
 - Si une amélioration notable de l'offre de trains et de bus entre gares et stations est proposée
 - 51 % de personnes interrogées sont prêtes à prendre le train
 - 76 % des 18-24 ans
 - Un prix plus compétitif du train : premier facteur d'amélioration pour 43 % de gens interrogés



Faire de son séjour à la montagne un moment de sensibilisation écologique

Propices à un éco-tourisme pédagogique, les territoires de montagne peuvent jouer un rôle dans l'évolution des mentalités vers plus de sobriété et de respect des écosystèmes.

L'importance de la biodiversité en montagne, les effets spectaculaires du réchauffement climatique que l'on peut y observer, son importance dans le cycle de l'eau sont autant de sujets qui permettent d'interpeller et de faire comprendre les enjeux de résilience territoriale. Les enjeux de résilience sont constitutifs de l'histoire des territoires de montagne, histoire et savoir-faire qu'ils peuvent faire revivre et valoriser. Le réchauffement climatique est en train de métamorphoser le territoire français et de rebattre les cartes des territoires attractifs. Face aux canicules à répétition, les reliefs pourraient devenir l'espace privilégié d'un nouveau tourisme de fraîcheur. Cette attractivité potentiellement grandissante est néanmoins à appréhender à l'aune du risque de surfréquentation des milieux naturels.

Leviers d'action

- ▶ Promouvoir un éco-tourisme au service de l'éducation aux enjeux écologiques en finançant des postes comme éco-gardes, accompagnateur montagne, etc.
- ▶ Valoriser le bâti touristique en été autour des centres de vacances pour enfants, loin de la chaleur étouffante des villes ; bien rénover l'existant (anciens centres de vacances, hôtels de stations de ski, etc.).
- ▶ Valoriser des pratiques sportives plus douces respectueuses des milieux et des espèces.

+ Une Charte d'engagements pour un écotourisme de qualité Trièves (Isère)

- Une communication sur : « *l'écotourisme comme un voyage responsable (...) qui contribue à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales* »
- Objectif : garantir les engagements et les progrès de tous les acteurs du tourisme, hébergeurs comme prestataires d'activités
- Des engagements, pour trois ans, sur l'énergie, l'habitat, l'eau, les déchets, les déplacements, les achats, le patrimoine naturel, la communication et la sensibilisation.

+ Des Volontaires pour éduquer les visiteurs CdC du Massif du Vercors (Isère)

- Trois jeunes en Service Civique, deux recrutés par la Communauté de Communes pendant l'été, un jeune recruté par le PNR du Vercors
- Plusieurs thématiques : sensibilisation et communication auprès des randonneurs sur les coupes forestières, le comportement à adopter dans les alpages, l'environnement...

+ Des cols en montagne pour mieux comprendre Département des Alpes-Maritimes

- Écoles départementales
- Accueil des jeunes de 6-12 ans, notamment urbains
- Découverte des richesses de la montagne et de ses fragilités
- Sensibilisation au respect de la nature
- Activités de pleine nature et découverte de l'environnement
- Projet pédagogique autour de la vie en collectivité et du respect des droits et devoirs de chacun



Mettre fin à la monoculture touristique

Les territoires de montagne doivent remettre le tourisme à sa place au profit d'une « montagne à vivre » plus qu'à visiter.

La fin du ski alpin ne sera pas due à la disparition de la neige et du froid, mais à la remise en cause de la viabilité des stations.

La ressource en neige ne sera plus suffisante pour garantir une période d'ouverture minimale nécessaire dans les stations de basse et moyenne montagne. Les territoires qui sauront anticiper la contraction de l'affluence touristique et la non-pérennité de leur modèle économique seront les plus résilients. En basse et moyenne montagne, le tourisme hivernal doit effectuer une véritable redirection en programmant la fin progressive des activités de ski¹⁰. Il s'agira pour commencer minimiser les nouveaux investissements et prioriser la maintenance ciblée. Vouloir substituer le tourisme de ski alpin par une autre activité avec un même objectif de revenus et de croissance de l'activité est illusoire. Sans pour autant y renoncer, l'activité économique des territoires concernés devra durablement se dépolarisier du tourisme. Aucun modèle préconçu n'apporte aujourd'hui de solution satisfaisante. Un dialogue sans concessions sur l'impérialité de la transformation doit s'ouvrir sur chaque territoire concerné pour lui permettre de se réinventer au bénéfice de ses habitants.

Leviers d'action

- ▶ Organiser et financer l'ingénierie de transition des sites non viables à moyen et long terme.
- ▶ Planifier la transformation voire la fermeture et le démantèlement de certains actifs non soutenables à moyen ou long terme selon les perspectives climatiques.
- ▶ Profiter des années de viabilité de ski alpin restant pour dédier des finances à la transition économique et environnementale du territoire.

+ Anticiper la fin du ski alpin

Métabief (Doubs)

- Station de moyenne montagne, montagnes du Jura
- Choix d'acter la fin du ski alpin à l'horizon 2030-2035 selon les projections climatiques
- Adoption de décisions en cohérence : maintenance des remontées mécaniques (plutôt que renouvellement).
- Portage d'une ingénierie de transition pour créer un nouveau modèle du tourisme et des loisirs à l'échelle du territoire d'influence (au-delà du périmètre du domaine skiable);

+ Intégration d'une offre touristique diversifiée « 4 saisons »

PETR Arlysère (Savoie)

- Diversification des activités touristiques pour renforcer la durabilité de l'économie locale
- Gouvernance multi-acteurs ayant permis l'adhésion de tous à la démarche
- Positionnement des attentes des touristes au cœur de la démarche
- Dynamique territoriale autour d'une stratégie commune en cinq axes :
 - Interconnexion des pôles stations et stations vallée selon des logiques durables
 - Développement de l'offre (complémentarité et complétude)
 - Innovation sur les questions d'hébergement
 - Renfort de la notoriété des destinations
 - Système de gouvernance pour la mise en œuvre de la stratégie

RESSOURCES

Pour retrouver toutes nos ressources en ligne, scannez le QR code



Ici & maintenant

- + **Le Club finance les sorties bas carbone**
Club Alpin France Nantes-Atlantique (Loire-Atlantique)
- + **Des navettes électriques à Tignes et Val-d'Isère**
(Savoie)
- + **Améliorer l'offre de trains**
Enquête de l'Association des Maires de Stations de Montagne
- + **Une Charte d'engagements pour un écotourisme de qualité**
Trièves, (Isère)
- + **Des Volontaires pour éduquer les visiteurs**
CdC du Massif du Vercors, (Isère)
- + **Des colos en montagne pour mieux comprendre**
Département des Alpes-Maritimes
- + **Anticiper la fin du ski alpin**
Métabief, (Doubs)
- + **Intégration d'une offre touristique diversifiée « 4 saisons »**
PETR Arlysère, (Savoie)
- + **Sortir du tout ski... par le ski**
La Clusaz, (Haute-Savoie)

Pour aller plus loin

- + **La transition climatique des stations de ski**
l'expérience de la station de Métabief, Montagnes du Jura
- + **La montagne sans voiture**
campagne de l'association Mountain Wilderness France, sélection de sorties sans voitures et de bons plans écotourisme
- + **Educ'alpes** : réseau des acteurs de l'éducation à la montagne dans les Alpes françaises
- + **Le label « Flocon Vert »**
label garantissant l'engagement durable des destinations touristiques de montagne
- + **Montagnes en transition**
Dossier thématique Mountain Wilderness, été 2021
- + **Frugalité et comportements touristiques en montagne**
recherche longitudinale pour savoir si une expérience de frugalité en montagne influence l'adoption de pratiques plus responsables, ATEMIA, IREGE, Université Savoie Mont-Blanc

Sources

9. Ski Planet *Empreinte carbone pour 1 journée de ski.*
Consulté le 22 septembre 2022.

10. Renan Dantec et Jean-Yves Roux
Adaptation de la France aux changements climatiques à l'horizon 2050. Sénat, 2019.





Adapter son territoire de montagne tout en le préparant aux crises

L'adaptation des infrastructures et du bâti au changement climatique est nécessaire mais insuffisante face au risque de ruptures auquel les territoires doivent se préparer.

La hausse plus rapide des températures et la topographie des zones de montagne laissent présager une dégradation précoce des infrastructures conçues pour un climat stable. La difficulté d'accès de nombreux territoires ou leur positionnement en « bout de ligne » induit une vulnérabilité supplémentaire aux ruptures de réseaux (route, rail, électricité, internet, etc.). Certains ouvrages d'art sont particulièrement sensibles tels que les ponts à haubans ou les ponts suspendus. Les territoires montagnards sont très exposés à certains aléas environnementaux (éboulements, mouvements de terrain...), qui peuvent conduire à des ruptures durables de réseaux et à l'isolement des territoires¹¹. Les collectivités doivent mettre sur pied des procédures et des stocks qui permettraient de faire face à de tels épisodes. Plus exposés et plus vulnérables, les territoires de montagne ont tout à gagner à se placer en chef de fil de l'adaptation au changement climatique.

Leviers d'action

- ▶ Déployer une d'adaptation des infrastructures et du bâti sur la base d'un réchauffement de 2 °C au niveau global a minima.
- ▶ Prévoir des stocks de ressources vitales en cas de rupture de réseau.
- ▶ Réviser les protocoles de gestion de crise sur la base d'hypothèses revues à la hausse des aléas et traiter le risque de rupture d'approvisionnement pétrolier.

- + **Une « boîte à outils » pour planifier l'adaptation**
Espace Mont-Blanc, Chamonix (Haute-Savoie)
 - Objectif : outils pour s'adapter au changement climatique et mieux planifier leurs projets
 - Mise à disposition de quoi construire des stratégies territoriales d'adaptation
 - Projet européen italo-franco-suisse impliquant la Communauté de communes de Chamonix-Mont-Blanc
 - Une plateforme en ligne appelée « Boîte à outils »
- + **Apprendre des crises, la tempête Alex, 2 octobre 2020**
CdC Alpes d'Azur (Alpes-Maritimes)
 - Retour d'expériences dans le cadre du programme GIRN, Gestion Intégrée des Risques Naturels
 - Rappel des impacts sur le territoire : 10 communes déclarées en Catastrophe Naturelle, une cinquantaine d'évacuations, un réseau de communication hors service pendant une semaine, 5 millions € de dommages, 48 coupures de routes, une centaine de naufragés de la route...
 - Retour d'expériences sur la gestion de la crise
- + **Bâtir une stratégie de prévention des risques avec les habitants**
Cdc Pyrénées Haut-Garonnaises (Haute-Garonne)
 - Projet du programme Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne, territoire pilote
 - Objectif : mettre en place une stratégie de prévention des risques naturels
 - Plateforme d'information sur les risques
 - Appel à participation sur la connaissance des habitants en matière de risques et de sa gestion
 - Appel à témoignages et anecdotes sur des crises



Lutter pour l'accessibilité des services essentiels

Le développement des mobilités alternatives et de l'itinérance des services amélioreront l'accès aux services essentiels des habitants de montagne.

Si cette problématique concerne tous les territoires ruraux, elle s'accroît avec l'altitude. En 2020, 79 % des ruraux n'ont pas accès aux urgences en moins de 30 minutes, les habitants des montagnes (Alpes, Corse, Massif Central) étant les plus concernés¹². Ce temps d'accès aux soins révèle une double dépendance : d'une part celle liée aux infrastructures de transport (essentiellement routières) qui sont fortement exposées aux aléas climatiques, et d'autre part celle liée aux carburants, sujets aux problématiques d'approvisionnement. Le coût de la mobilité risque de renchérir l'accès à l'ensemble des services en zone de montagne. Le maintien d'un maillage de services publics et marchands en zone de montagne est essentiel. L'itinérance de certains services permettra de limiter l'empreinte carbone des déplacements tout en limitant leur coût pour les populations locales. Pour des déplacements ponctuels, les transports à la demande offrent une solution précieuse pour les ménages les plus précaires ou ceux qui ne pourraient recourir à la voiture individuelle.

Leviers d'action

- ▶ **Préserver ou restaurer un maillage suffisant de centres de services.**
- ▶ **Développer l'itinérance des services en zones isolées.**
- ▶ **Développer les transports à la demande (TAD) et le covoiturage.**

- + **Services (presque) à domicile, le bus des services**
CdC Marche et Combraille (Creuse)
 - Bus itinérant pour rapprocher les usagers des services publics
 - Fait office de Relais petite enfance et d'Agence « France Services » itinérants
 - Accueil, accompagnement et orientation des démarches administratives du quotidien
 - Circuit de desserte des 18 communes selon la répartition de la population, les services déjà existants et les possibilités d'accueil des communes
 - Une demi-journée de permanence par semaine, une semaine sur deux
- + **Une appli pour de l'autostop organisé**
CdC Lacs et Gorges du Verdon (Var)
 - Service expérimental de covoiturage
 - Pour demander un trajet : se rendre à l'arrêt le plus proche, faire sa demande par SMS ou par téléphone, les conducteurs sont prévenus et vous conduisent à destination
 - Pour proposer un trajet : télécharger l'application et signaler votre destination et votre parcours
- + **Un schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public**
Département Alpes-de-Haute-Provence et huit EPCI
Un diagnostic et un plan d'actions détaillées :
 - Une approche territoriale des services au public, notamment autour des intercommunalités
 - Un modèle de mutualisation des services à généraliser : plusieurs services publics et/ou privés dispensés dans un même lieu
 - Des services plus accessibles mais aussi plus efficaces et évolutifs, qui « collent » aux besoins des populations



Valoriser le patrimoine culturel de la montagne pour davantage de résilience

L'isolement des zones de montagne favorise une culture locale vivante autour d'une communauté de destin attachée au territoire qu'il est opportun de mettre en valeur.

L'histoire et le patrimoine culturel des territoires de montagne peuvent être une source d'inspiration pour l'évolution des manières d'y vivre et d'y vieillir dans de bonnes conditions (logement, accès aux services, parcours de soins, accès aux services de santé, etc.). À leur façon, ces territoires aux conditions de vie rudes avaient développé une culture de l'autonomie et de l'entraide qui peut aujourd'hui nourrir leurs actions en faveur de la résilience territoriale et l'hospitalité pour de nouvelles populations résidentes. Un fort sentiment d'identité locale peut nourrir et faciliter l'essor de dynamiques territoriales, de synergies entre acteurs du territoire ou de coopération entre les monts et les vallées¹³.

Leviers d'action

- ▶ Promouvoir des instances de gouvernance interterritoriales associant très largement les parties prenantes comme une COP locale.
- ▶ Développer les labels locaux, des monnaies locales et les circuits courts.
- ▶ S'appuyer sur l'activité culturelle pour valoriser les solidarités et la culture de la résilience.

+ Le patrimoine culturel, moteur de l'innovation en montagne

programme européen Euromontana

- Réseau européen datant de 1974 fédérant les territoires de montagne
- De nombreux exemples de territoires de montagne faisant de leur patrimoine un atout
- Des produits locaux aux festivals gastronomiques, en passant par les musées, les itinéraires et les châteaux.

+ Un réseau de montagnes emblématiques de leur histoire et de leur identité

Pic du Canigou (Pyrénées-Orientales)

Montagne Sainte-Victoire (Bouches-du-Rhône)

- Et sept autres territoires de montagne méditerranéenne italienne (Etna et Gran Sasso), grecque (Olympe et Ida), espagnole (Pedra Forca et Serra de Tramuntana) et albanaise (Cikë)
- Réunies dans le projet EMbleMatiC
- Objectif : tester une offre touristique radicalement différente, basée sur les particularités de ces montagnes, créer une alternative aux traditionnelles vacances « plage »

+ L'Eusko basque, la monnaie au service du territoire

Pays Basque (Pyrénées-Atlantiques)

- Lancée en 2013, monnaie locale complémentaire
- 2000 adhérents parmi lesquels l'Agglo Pays basque et ses 158 communes, 1200 commerçants ou artisans,
- Environ 3 millions d'Eusko en circulation
- Un outil pour faire changer les comportements, pour relocaliser l'économie et renforcer le territoire

RESSOURCES

Pour retrouver toutes nos ressources en ligne, scannez le QR code



Ici & maintenant

- + **Une « boîte à outils » pour planifier l'adaptation**
Espace Mont-Blanc, Chamonix (Haute-Savoie)
- + **Apprendre des crises, la tempête Alex, 2 octobre 2020,**
CdC Alpes d'Azur, (Alpes-Maritimes)
- + **Bâtir une stratégie de prévention des risques avec les habitants**
Cdc Pyrénées Haut-Garonnaises (Haute-Garonne)
- + **Services (presque) à domicile le bus des services**
CdC Marche et Combraille, (Creuse)
- + **Une appli pour de l'autostop organisé**
CdC Lacs et Gorges du Verdon (Var)
- + **Un schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public**
Département Alpes-de-Haute-Provence et huit EPCI
- + **Le patrimoine culturel, moteur de l'innovation en montagne**
programme européen Euromontana
- + **Un réseau de montagnes emblématiques de leur histoire et leur identité**
Pic du Canigou (Pyrénées-Orientales)
Montagne Sainte-Victoire (Bouches-du Rhône)
- + **L'Eusko basque, la monnaie au service du territoire**
Pays Basque, (Pyrénées-Atlantiques)

Pour aller plus loin

- + **La vallée de la Roya**
Un an après, vidéo 7' 04'
- + **Changements climatiques dans le massif du Mont-Blanc et impacts sur les activités humaines**
Rapport Climat, Interreg, ALCOTRA, 2019
- + **Changement climatique et risques naturels dans les montagnes tempérées**
Comité français de l'UICN, 2016
- + **Réalisation de bilans de gaz à effet de serre et stratégie climatique associée**
Guide pour les acteurs des filières sports, montagne et tourisme, ADEME, Guide sectoriel 2022
- + **Rapport final du projet AdaMONT, « Impacts du changement climatique et adaptation en territoire de montagne », projet PNR du Vercors, Météo-France, CNRS, IRSTEA**
- + **Comment la culture peut redynamiser les territoires de montagne**
The Conversation, article publié le 28 août 2022

Sources

- 11. UICN** *Changement climatique et risques naturels dans les montagnes tempérées*, 2016.
- 12. 36 000 Communes**
Santé: vous reprendrez bien un peu de désert? février 2020.
- 13. Cerema** *Séminaire montagne: Quelles gouvernances en coopération pour des territoires de montagne résilients?* 2022.



CONCLUSION

Un changement de trajectoire avant la fin du mandat

Pour engager une révision profonde de leurs politiques en faveur de l'adaptation au dérèglement climatique et de la transition écologique de leur territoire, nous proposons aux élus et décideurs locaux un parcours en trois étapes.

Ce parcours indicatif a été imaginé pour les acteurs du bloc communal, c'est-à-dire agissant à l'échelle de leurs communes, intercommunalités et autres territoires de coopération interterritoriale (Pays, PTER, SCoT...)

ÉTAPE N°1 | Comprendre

Prendre le temps de comprendre et partager les enjeux spécifiques de résilience de son territoire

ÉTAPE N°2 | Mobiliser

Mobiliser tout son territoire autour d'un nouveau « projet de territoire » enthousiasmant, sobre et résilient

ÉTAPE N°3 | Réorienter

Mettre en cohérence toute son action avec la nouvelle vision et les objectifs de résilience et de transition écologique

Ces trois étapes impliquent toutes un renouvellement profond de la gouvernance sur les territoires. Il s'agit de revoir les modalités et instances existantes de gouvernance afin d'adresser les enjeux de manière plus transversale et inclusive. Il s'agit aussi de coopérer davantage sur les territoires.

Chacune de ces étapes implique des actions concrètes. Nous proposons ici des leviers d'actions par étape, à adapter aux spécificités et ressources du territoire. Bien d'autres pourront être

prises en œuvre. Le lecteur pourra s'inspirer des nombreuses propositions et exemples de cet ouvrage ainsi que des recommandations figurant dans le mémento « **Vers la résilience des territoires** »¹.

Ces étapes à franchir avant 2026 dépendent de l'appropriation des enjeux par les acteurs des territoires. Souvent, certaines actions contribuant à ces étapes sont déjà réalisées. On s'attachera alors à compléter et à poursuivre le parcours jusqu'au bout.

1. Vers la résilience des territoires pour tenir le cap de la transition écologique, The Shift Project, sept 2021 disponible sur le site de The Shift Project.

ÉTAPE N°1 COMPRENDRE

Prendre le temps de comprendre et partager les enjeux de résilience spécifiques de son territoire

Une connaissance partagée des enjeux d'adaptation au changement climatique et de transition écologique sur son territoire, articulée avec l'expérience des élus, permettra de meilleures réponses, au service des populations.

La compréhension des enjeux de résilience sur le territoire portera sur les menaces pesant sur les populations, le caractère inéluctable des changements, l'ampleur des transformations à opérer et le niveau élevé d'interdépendances entre acteurs au sein du territoire comme entre territoires voisins. Cette large prise de conscience nourrira la volonté politique sans laquelle rien n'évoluera vraiment sur les territoires.

- ▶ **Bien comprendre la dimension systémique des défis à relever.** Sans cela, il n'y aura jamais assez de volonté politique pour être solidaire et coopératif avec les acteurs de son territoire comme avec les territoires voisins, ou encore pour repenser profondément toutes les politiques publiques.
- ▶ **Partager largement cette connaissance sur le territoire.** Une prise de conscience partagée par les élus, les agents territoriaux, les acteurs économiques, associatifs, les citoyens... facilitera l'implication des parties prenantes aux réflexions mais aussi aux décisions. Les choix et arbitrages de la part des élus seront moins difficiles s'ils sont compris, à défaut d'être acceptés, par une majorité de la population.

Leviers d'action

- ▶ **Former les élus locaux, les agents des collectivités, les acteurs économiques, les scolaires.**
- ▶ **Réaliser les bilans carbone, diagnostics de vulnérabilités, diagnostic des acteurs du territoire de façon participative afin d'en partager plus facilement les résultats.**
- ▶ **Identifier les acteurs et les initiatives (tiers-lieux, collectifs, entreprises...) déjà engagés et utiles sur son territoire.**

La sélection du Shift

« 1% pour mieux comprendre »

Investir annuellement 1 % du budget de fonctionnement de chaque collectivité dans la formation, l'expertise et la production de connaissances sur les effets du dérèglement climatique et les enjeux de la transition écologique sur son territoire.

« Si j'avais une heure pour résoudre un problème, je passerais 55 minutes à réfléchir au problème et 5 minutes à réfléchir aux solutions. »

Albert Einstein

ÉTAPE N°2 MOBILISER

Mobiliser tout son territoire autour d'un nouveau « projet de territoire » enthousiasmant, sobre et résilient

Le nouveau « projet de territoire » à une échelle intercommunale voire, si possible, interterritoriale devra traduire une vision sobre, résiliente et désirable du territoire et préciser sa contribution aux objectifs régionaux ou nationaux selon ses spécificités et ressources propres.

Les élus locaux pourront s'appuyer sur cette compréhension partagée des enjeux climatiques et de transition écologique pour revoir leur « projet de territoire » en y intégrant :

- ▶ **Les enjeux locaux d'adaptation** au changement climatique, de décarbonation et de sobriété, ainsi que les autres enjeux environnementaux (préservation des paysages, de la biodiversité, des ressources en eau, etc.).
- ▶ **Les liens forts d'interdépendances** à traduire en objectifs ambitieux de solidarité et de coopération entre territoires.
- ▶ **Les co-bénéfices attendus** d'une amélioration de la résilience et de la transition écologique sur le territoire.
- ▶ **La prise en compte des inégalités sociales et territoriales** en veillant à l'équité des efforts demandés ainsi qu'à des mesures d'accompagnement des plus vulnérables.
- ▶ **Les objectifs et engagements nationaux** et leur déclinaison en termes de contributions locales maximales.

Cette révision du projet de territoire oblige à mener avec toutes les parties prenantes une démarche de prospective territoriale. Avant la fin de leur mandat, les élus disposeront d'un nouveau projet de territoire partagé leur permettant de porter une vision désirable, sobre et résiliente de l'avenir, dessinant une nouvelle trajectoire pour le territoire.

Nul doute qu'un tel projet partagé de territoire constituera un projet politique ambitieux et convaincant pour une majorité d'électeurs aux prochaines élections locales.

CONCLUSION

Leviers d'action

- ▶ Donner une place centrale à la « résilience » et à la « transition » dans la collectivité : désignation d'un chef de projet sous la responsabilité directe du DGS et du chef de l'exécutif...
- ▶ Définir le potentiel maximal de contribution du territoire aux objectifs climatiques et écologiques régionaux.
- ▶ Formaliser collectivement une vision pour le territoire adossée à un exercice de prospective, en s'appuyant par exemple sur la révision obligatoire des SCoT (pouvant désormais valoir Plan Climat).

La sélection du Shift

Un moratoire sur les infrastructures et sur la révision des politiques sectorielles

Suspendre tous les projets d'infrastructures et de constructions sur le territoire laissera le temps d'une évaluation *ex ante* orientée résilience climatique et transition écologique. Ce moratoire provoquera un « choc » propice au déclenchement d'un débat. Il s'agit d'intégrer les enjeux de résilience dans la conception des infrastructures avec une vision prospective. Une telle décision peut permettre de mobiliser autour d'une définition collective d'une nouvelle vision correspondant à des objectifs clairs pour le territoire. Vision et objectifs permettront de guider la révision des stratégies sectorielles : alimentation, aménagement, développement économique, mobilité...

ÉTAPE N° 3 RÉORIENTER

Mettre en cohérence toute son action avec la vision et les objectifs de résilience et de transition écologique

Tous les documents de planification et de contractualisation du territoire, qu'ils soient sectoriels ou plus généralistes, devront être progressivement revus ou actualisés. Et leur mise en œuvre régulièrement capitalisée et analysée à l'aune des nouveaux objectifs.

Le manque de cohérence entre les politiques à l'échelle d'une collectivité, d'un territoire ou entre territoires constitue un obstacle majeur à la résilience territoriale et à la transition écologique. Il sera essentiel, avant la fin du mandat actuel, de réviser les politiques locales pour les mettre en cohérence avec l'évolution du contexte et les nouveaux objectifs.

Il n'est pas nécessaire d'attendre qu'un nouveau projet de territoire soit définitivement validé. Les nouveaux objectifs partagés en faveur de la résilience et de la transition écologique sur le territoire réorienteront les politiques de la collectivité. Pas seulement

pour réécrire les plans mais surtout pour guider l'action en facilitant les arbitrages, le pilotage (renforcement ou révision, arrêt) et la conception de nouveaux projets...

Cette mise en cohérence est très liée à l'évolution de la gouvernance et des espaces de concertation. L'alignement des politiques territoriales dépendra de la capacité à casser les silos, à renforcer la participation des parties prenantes aux réflexions comme aux décisions.

Attention. Il ne peut exister de réorientation sans travail d'analyse et d'évaluation avec l'ensemble des parties prenantes. Cet exercice d'évaluation de toutes les politiques territoriales, porté fièrement par les élus, constituera un puissant levier d'amélioration et d'apprentissage pour tous les acteurs impliqués.

Leviers d'action

- ▶ Appliquer des modèles de comptabilité environnementale (budget vert, modèle CARE).
- ▶ Lancer (avec de l'ingénierie interne ou externe) des démarches de capitalisation et d'évaluation sur toutes les politiques en cours en associant les territoires voisins.
- ▶ Communiquer largement auprès de la population sur les évaluations et les enseignements retenus.

La sélection du Shift

Une évaluation orientée Climat-Transition écologique de chaque politique territoriale

Mener, *a minima* chaque année, une démarche participative d'évaluation d'une politique territoriale à l'aune des enjeux et objectifs « résilience climatique-transition écologique ». Cette démarche sera portée directement par l'intercommunalité voire le Pays/SCoT permettant de tirer des enseignements, de renforcer les capacités des parties prenantes et d'améliorer l'action.

Auteurs & partenaires

COMITÉ DE RÉDACTION

Auteurs



Laurent Delcayrou & Corentin Riet,

The Shift Project, chef et chargé de projet
« Stratégies de résilience des territoires »

Avec l'appui de **Matthieu Auzanneau**, Directeur,
de **Emma Stokking**, cheffe de projet « Affaires publiques »
et de toute l'équipe de The Shift Project

Graphisme & illustrations

Serge Nicolas, workdivision.paris
direction artistique, graphisme & mise en page

Elsie Herberstein & Damien Chavanat,
dessins et illustrations,
www.labonneminetoutelannee.com

Gaël Etienne, workdivision.paris
infographies

Membres des groupes de travail

Villes & Métropoles

Sylvie Ciocci (shifteuse), Fabrice Douillet (Enedis), Alexandre Garcin (Ville de Roubaix), Fabrice Patez (Yvelines), Marion Benoist-Mouton (CEREMA), Edith Lamarque (Saint-Avé), Clément Oger (Grand Poitiers), Nathalie Mas-Raval (CC Pic Saint-Loup), Sacha Bentolila (APVF), Adeline Thomas (Agglo Saint-Nazaire), Philippe Angotti (France Urbaine), Christophe Leikine (France Ville Durable), Virginie Thune (Nantes Métropole), Céline Juteau (Villes de France), Michele Dominici (Bouygues), Elsa Favreau (Bouygues construction), Jérémie Tourtier (Scot Grand Lyon)

The Shift Project remercie ses partenaires techniques et financiers
sans lesquels cette publication ne pourrait exister.



Coffret 6 cahiers-posters

Six cahiers-posters concentrent l'essentiel de nos messages sur les défis et chantiers de la transition écologique pour chaque territoire. Avec leurs infographies et poster de synthèse, le format dépliant inédit est propice à la diffusion et au débat.



Ces 6 cahiers-posters sont disponibles en librairie en version imprimée en coffret 6 cahiers ou sur commande à l'unité.



Cahier-poster (recto-verso)
format 54 x 84 cm

Richement illustré de graphiques, d'infographies et de dessins, cette publication s'inscrit dans le cadre d'une campagne de mobilisation des élus locaux menée par le The Shift Project et ses partenaires en vue d'un changement de trajectoire des territoires avant la fin du mandat communal.

1^{re} édition – Octobre 2022



The Shift Project est un think tank qui œuvre en faveur d'une économie libérée de la contrainte carbone. Association loi 1901 reconnue d'intérêt général et guidée par l'exigence de la rigueur scientifique, notre mission est d'éclairer et influencer le débat sur la transition énergétique en Europe. Nos membres sont de grandes entreprises qui veulent faire de la transition énergétique leur priorité.

www.theshiftproject.org

Contacts presse :

Emma Stoking
emma.stoking@theshiftproject.org

Ilana Toledano
Responsable communication
ilana.toledano@theshiftproject.org